

Acceptabilité sociale de l'élevage en France : recensement et analyse des principales controverses à partir des regards croisés de différents acteurs

E. DELANOUE*, C. ROGUET¹

¹ IFIP-Institut du porc, Pôle Economie, La Motte au Vicomte,
BP 35104, F-35651 Le Rheu, France

Courriel : christine.roguet@ifip.asso.fr

Dans un contexte d'interpellations sociales fortes adressées à l'élevage, le GIS Elevages Demain a défini la question de l'acceptabilité sociale de l'élevage comme un enjeu prioritaire. Un groupe de travail a réalisé un recensement et une analyse des sujets de controverses sur l'élevage par des entretiens avec différentes parties prenantes dont cet article restitue les résultats.

L'élevage a connu au cours du siècle dernier des évolutions structurelles et fonctionnelles importantes en France : le cheptel s'est concentré dans des bassins de production, les élevages se sont agrandis et spécialisés, en même temps que disparaissaient de nombreuses petites structures (Roguet *et al* 2015). Les impacts sur l'environnement naturel (pollution des eaux, du sol, de l'air) et humain (odeurs, bruits, pathogènes), et la sensibilité croissante de la population aux conditions de vie des animaux ont conduit à une critique de plus en plus radicale de certains modes d'élevage, émanant des différentes arènes de la société en France (associations, citoyens, scientifiques, politiques, médias...). Ces contestations concernent l'élevage dans son fonctionnement, son organisation voire même son principe.

Les enjeux économiques, environnementaux, et l'attrait pour les métiers de l'élevage, ont été sujets de nombreuses études de la part des organismes de recherche français et de prises en charge opérationnelles par les organismes professionnels. En revanche, la perception de l'activité par la société a encore été assez peu considérée. Or, celle-ci peut évoluer vers une opposition à la réalisation de certains projets d'élevage, voire à un rejet des produits animaux par les

consommateurs. L'enjeu pour les filières animales est donc de mieux prendre en compte le regard de la société dans la définition et l'argumentation des modes de production animale (structures des exploitations d'élevage, conditions d'élevage...). Il s'agit d'évaluer avec objectivité les écarts entre les contraintes et souhaits des acteurs économiques et les attentes de la société dans toute sa complexité.

Dans ce contexte, le GIS Elevages Demain¹ a choisi de consacrer un de ses groupes de travail à l'étude de l'acceptabilité sociale des élevages en France. L'ambition de cette étude est d'offrir une meilleure connaissance de la diversité et de la robustesse des attentes de la société envers l'élevage et une compréhension de leurs fondements. Dans ce cadre, un travail d'analyse de ces remises en cause a été conduit d'octobre 2012 à avril 2014. Dans l'objectif d'identifier les sujets de controverses sur l'élevage en France, toutes filières considérées, et de décrire la diversité des positions et argumentations, une trentaine d'entretiens a été réalisée auprès de parties prenantes des débats : professionnels des filières, salariés d'associations, journalistes et distributeurs.

La première partie de l'article définit ce que sont l'acceptabilité et la contro-

verse ; la deuxième partie présente les résultats du recensement et de l'analyse des controverses sur l'élevage ; la troisième partie discute ces résultats et présente les perspectives envisagées pour approfondir l'analyse de la question.

1 / Acceptabilité et controverse : éléments de définition

1.1 / L'acceptabilité

Si l'expression « acceptabilité sociale » est très employée dans le langage courant, elle est rarement définie et peu utilisée en sociologie en raison de son caractère normatif.

Pour Caron-Malenfant et Conraud (2009), l'acceptabilité sociale est le résultat d'un processus durant lequel les parties prenantes construisent ensemble les conditions minimales à respecter pour qu'un projet s'intègre dans son milieu naturel et humain. Une analyse des coûts et des bénéfices en est un préalable. Elle permet de trouver l'équilibre entre les craintes des uns et les bénéfices des autres : l'acceptabilité est donc issue de la gestion des risques et du calcul rationnel. Le rapport entre coûts et bénéfices effectué par chaque partie prenante dépend de sa perception des impacts, potentiels

* Adresse actuelle : Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place Recteur Henri Le Moal - CS 24307 F-35043 RENNES - France.

¹ Créé en 2010, le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Elevages Demain » regroupe des organismes de recherche et d'enseignement supérieur, instituts techniques, interprofessions et chambres d'agriculture et vise à « proposer de nouveaux modèles productifs, économiquement viables, respectueux de l'environnement et socialement acceptables et équitables, en un mot : durables ».

ou avérés, de la situation ou du projet. Cette perception est elle-même influencée par la culture et les valeurs de la partie prenante, par ses connaissances et sa compréhension de la situation et de ses enjeux, par son mode de vie, et par sa confiance dans les porte-paroles ou porteurs de projet impliqués dans les discussions. L'acceptabilité sociale n'est pas simplement l'acceptation d'un projet par la majorité des citoyens : les minorités, par leur opposition, peuvent bloquer un projet. La contestation d'une situation, d'un projet ou d'une pratique peut prendre la forme d'une action collective à visée dénonciatrice (Mann 1991), de pressions sur les pouvoirs publics (au moyen de pétitions, par exemple) ou de boycott de la part des consommateurs (Godard 2011).

Afin d'évaluer l'acceptabilité d'un projet ou d'une situation, il faut chercher à connaître les attentes des citoyens, et aussi ce qu'ils ne peuvent pas supporter ou au contraire ce qu'ils peuvent tolérer (Lacroix et Lesueur 2012). Ces notions de « demandes » ou « attentes » sociales sont souvent associées à celle d'acceptabilité. Mais les attentes ne s'expriment pas toujours sous forme de demandes claires et précises. C'est justement un intérêt et une difficulté des travaux menés sur les attentes sociales que de percevoir ce qui est latent, non exprimé par les acteurs. Pour Larrère (2007), ce que l'on qualifie de demande sociale est l'expression d'un malaise, qui renvoie à des questions éthiques.

1.2 / La controverse

Une controverse peut se définir comme un débat portant sur une question précise, avec une tonalité dramatique c'est-à-dire

chargée d'affect ou de gravité, pouvant s'élargir et concerner des acteurs nombreux et divers, lié à une incertitude scientifique, et donnant lieu à des échanges argumentés entre les protagonistes (Schmoll 2008) (figure 1). Une controverse naît donc d'une situation d'incertitude des savoirs, combinée à des stratégies d'acteurs divergentes (Dockès *et al* 2012), avec un enjeu qui est de rétablir la fermeté d'une loi commune au groupe.

Une définition préalable, par chaque collectif en affrontement dans la controverse, de ses propres attentes et causes défendues est nécessaire. Lors de cette définition, des rôles sociaux vont être attribués aux différents acteurs, à travers la construction de trames narratives identifiant les victimes et les bourreaux, les dominés et les dominants, les enjeux prioritaires, les acteurs légitimes, les arguments rationnels, etc. Le partage de définitions et de représentations communes est capital pour l'entrée des acteurs en controverse, c'est-à-dire pour dépasser le stade de la dispute et débattre de manière argumentée. Selon Chateauraynaud (2004), « la validité d'un argument émerge d'une élaboration collective qui se plie à des contraintes de compatibilité avec le sens commun des protagonistes. La force d'un argument ne réside ni dans la cohérence propre à une argumentation, ni dans un simple rapport de forces, mais repose sur l'entrée des protagonistes dans un espace de calcul commun. Sans cet espace, ce qui forme un argument pour les uns n'en est pas pour les autres ».

« Une controverse ne touche pas qu'aux seules questions qu'elle pose dans l'ordre des connaissances : elle implique des manières différentes de penser la réalité,

le monde, la société, l'être humain, elle mobilise et menace des intérêts et des valeurs divergents » (Schmoll 2008). Ainsi, en tant que matérialisations de désaccords avec un système d'élevage dominant, qualifié par certains acteurs d'intensif ou d'industriel (Delanoue *et al* 2014), les controverses sur l'élevage témoignent de l'existence au sein de la société française de différentes façons de penser l'élevage. Les controverses sont donc « un moyen d'accès à une réalité socio-historique qu'on juge plus « profonde » qu'elles. Le processus conflictuel est alors utilisé comme un révélateur, au sens photographique, de rapports de force, de positions institutionnelles ou de réseaux sociaux qui, sans lui, resteraient plus difficiles à voir » (Lemieux 2007). Les controverses permettent donc de percevoir ce qui est acceptable ou non pour les acteurs, et pourquoi.

Si la sociologie des controverses est un champ d'étude connu, bien défini et ayant donné lieu à de nombreuses recherches, le travail que nous avons engagé dans le cadre du GIS « Elevages Demain » présente l'originalité de s'intéresser aux controverses sur l'élevage, dont les débats trouvent de plus en plus fréquemment écho dans l'actualité, mais qui n'ont donné lieu qu'à peu d'analyses scientifiques.

2 / Les remises en cause de l'élevage par différents acteurs de la société

2.1 / Méthodologie

Nous avons privilégié dans notre étude la méthode des entretiens semi-directifs, très utilisée en sociologie. Elle laisse à la

Figure 1. Les caractéristiques de la controverse (d'après Schmoll 2008).

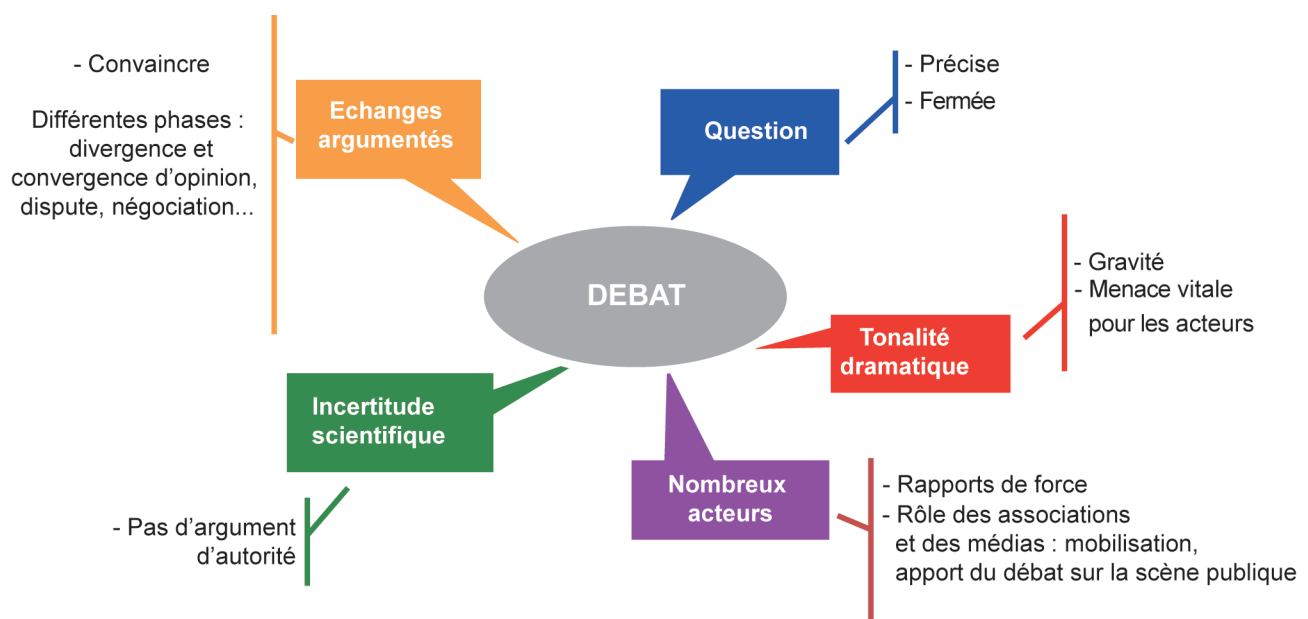


Tableau 1. Types de structure et organismes d'appartenance des acteurs rencontrés.

Catégorie d'acteurs	Nombres d'entretiens	Type de structure	Organismes rencontrés
Acteurs de l'élevage	15	Interprofessions	Interbev, Inaporc, Cniel, Anicap, CNPO, Cidef/CIPC
		Syndicats	FNPL, FNP
		Recherche et développement	Institut de l'Élevage, Itavi, Chambre d'Agriculture (44)
		Éleveurs	Porcins et bovins
Acteurs associatifs	9	Associations environnementales	WWF, Fondation pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, Réseau Action Climat
		Associations de protection animale	PMAF, CIWF, OABA, Alsace Nature (service bien-être animal)
		Association de consommateurs	CLCV
Journalistes	2	Presse écrite	Libération
		Reporter TV	France 5
Enseignes commerciales	3	Distributeurs	Jean Rozé, Carrefour
		Restauration	McDonald
Autres	2	Recherche	Agronome, Philosophe

personne enquêtée la liberté d'organiser son discours comme elle le souhaite, en réponse à des questions ouvertes posées par l'enquêteur. Cette approche qualitative permet de recueillir une diversité de points de vue et ainsi d'appréhender les différentes représentations des interlocuteurs sur un sujet donné (Dockès *et al* 2011). Nous avons cherché à objectiver les positions et opinions des différents acteurs, considérés de manière symétrique (Bloor 1983) et impartiale. Les controverses sur l'élevage sont pour la plupart encore ouvertes et les débats encore vifs ; appliquer ce principe de symétrie permet de se prémunir contre le risque de considérer comme anecdotiques ou confus des arguments ou décisions qui pourraient finalement s'avérer cruciaux dans l'évolution du conflit (Akrich *et al* 1988). Les propos recueillis ont été retranscrits et analysés. Nous avons également examiné les « dynamiques de publicisation et de confinement » de la controverse (Lemieux 2007), et plus précisément les stratégies par lesquelles certains acteurs tentent de rendre le débat visible au public, ou au contraire de le contenir au sein d'un forum restreint représenté par des acteurs se positionnant comme légitimes à débattre (Collins et Pinch 1979).

Dans notre étude, nous avons rencontré 31 acteurs de différentes arènes sociales : des acteurs des filières d'élevage, des salariés d'associations (environnementales ou de protection animale), des journalistes et des acteurs de la distribution (tableau 1). Lors d'entretiens individuels ou en petits groupes de deux ou trois, ils ont été invités à décrire les sujets qu'ils considèrent faire débat sur l'élevage en France et à exprimer leurs points de vue et arguments sur ces sujets. Leurs attentes pour l'avenir des élevages en France ont aussi été recueillies.

L'analyse des discours a conduit à classer les débats sur l'élevage français en quatre grandes thématiques (tableau 2) : l'impact sur l'environnement, le bien-être animal, les risques pour la santé humaine et l'organisation de l'élevage. Pour certains sujets, il apparaît, comme l'a écrit Jollivet (1992), qu'« on en est encore largement aux conjectures et aux questions sans réponse. Cela ouvre aisément la porte à un discours alarmiste, catastrophiste, mais aussi à tout un ensemble de stratégies ou de tactiques défensives fondées sur des réfutations et des contre-arguments de la part des acteurs sociaux dont les comportements et les intérêts

sont mis en cause ». Dans la suite de cet article seront exposés les arguments des acteurs de l'élevage et des salariés d'association, catégories d'acteurs les plus représentées dans les entretiens.

Parallèlement à ces entretiens a été réalisée une analyse de la littérature scientifique, française principalement, en agronomie et sociologie. Cette revue, dont certains points sont présentés ici, permet d'inscrire ces préoccupations sociales dans le temps, et de souligner la force de leur ancrage historique (tableau 3).

2.2 / L'impact de l'élevage sur l'environnement

A la fin des années 1960, la volonté d'un retour à la Nature d'une partie de la société illustre une nouvelle manière d'interroger les liens entre Nature et Société : l'environnement devient progressivement « un des axes de redéploiement d'une économie industrielle qui s'essouffle » (Jollivet 1992). La question environnementale, dans son sens actuel, part de deux constats : la rareté des ressources (eau, air, sols) et l'interdépendance de tous les compartiments de la biosphère (Jollivet 1992). Cette préoccupation va

Tableau 2. Thématiques de controverses concernant l'élevage en France et points de débats associés.

Environnement	Bien-être animal	Risque sanitaire	Organisation
Emissions de GES	Définition	Utilisation d'antibiotiques	Système intensif
Pollution des eaux	Conditions de vie	Risques d'épizooties et de zoonoses	Concentration géographique
Alimentation des animaux (soja, OGM)	Interventions douloureuses sur l'animal		
Utilisation de ressources (eau, terres)			
Nuisances (odeurs, bruit)			

Tableau 3. Dates-clés des controverses sur l'élevage.

Thématique de controverse	Date	Evènement
Impact de l'élevage sur l'environnement	1968	Création de la FFSPN (Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature)
	1971	Création du Ministère de l'Environnement
	1980	Rapport « Hénin » et mise en évidence de la pollution des eaux d'origine agricole
	1991	Directive Nitrates
	2006	Rapport « <i>Livestock's Long Shadow</i> » de la FAO et mise en évidence de l'impact de l'élevage sur le climat
Condition animale en élevage	1961	Création de l'OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs)
	1978	Convention Européenne sur la protection des animaux dans les élevages
	1980	Nombreux travaux d'éthologues sur le comportement animal en élevage (dont Dawkins en 1983 sur l'impact des environnements confinés)
	2014	Animaux définis comme « êtres vivants doués de sensibilité » dans le Code Civil
Sécurité sanitaire et consommation de viande	1996 et 2000	Epidémie d'ESB (« crise de la vache folle »)
	2005	Epidémie de grippe aviaire
	2007	Epidémie de fièvre aphteuse

progressivement s'institutionnaliser dans la société française. En 1971 est créé le Ministère de l'Environnement et, en 1974, la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle marque le début de la participation des écologistes à la vie politique française. En 1980, le rapport ministériel Hénin met l'accent sur la pollution des eaux par les nitrates d'origines agricoles et sur les émissions d'ammoniac. Il conduira à la création en 1984 du CORPEN (Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement). S'en suivra une série de critiques sur les impacts environnementaux de l'agriculture : « *Les agriculteurs, visant à produire de plus en plus à l'hectare (...) et à l'unité de travail (...), perturbent le milieu au-delà de la portion d'espace dont ils ont l'usage et affectent les conditions de vie (l'environnement) d'autres agents sociaux ; ou bien encore, leur activité les entraîne dans une concurrence sur les ressources rares (l'eau, en particulier)* » (Papy 1993).

L'environnement peut désigner à la fois le cadre de vie, l'ensemble des composantes naturelles de la planète, leurs interactions, etc. Ce caractère polysémique lui confère sa force mobilisatrice en ce qu'il laisse libre court à l'expression des représentations les plus diverses. La profondeur des préoccupations environnementales se trouve dans ce qu'elles concernent « *l'imaginaire, les représentations et les systèmes de valeurs sociaux [et obligent] à repenser les rapports entre société, technique et nature* » (Jollivet 1992).

Concernant l'impact environnemental de l'élevage, les points de débat qui res-

sortent de nos entretiens portent sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), la pollution de l'eau, l'alimentation des animaux, l'utilisation des terres et les nuisances (bruits, odeurs).

a) Perception globale des associations

Les associations environnementales rencontrées jugent l'impact environnemental de l'élevage souvent mauvais, parfois désastreux, en tout cas problématique pour l'avenir si la dynamique d'évolution ne change pas. Toutefois, elles ne blâment pas les éleveurs directement : « *Je ne connais aucun paysan qui cherche à polluer délibérément. Ils polluent, certes, mais parce qu'ils pensent qu'ils n'ont pas le choix, qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Ils sont plutôt victimes d'un système que pollueurs délibérés* » (association environnementale). Elles considèrent les incitations financières de la Politique Agricole Commune (PAC) responsables de l'agrandissement des exploitations, d'une utilisation massive d'intrants chimiques et d'engrais azotés de synthèse, et d'une surexploitation de ressources communes comme l'eau. Participer aux réflexions et faire du lobbying pour faire évoluer les politiques publiques, à l'échelle européenne et/ou nationale, est un axe important de leur activité. Leur objectif à long terme est la réduction des impacts négatifs des élevages sur les écosystèmes.

Les associations rencontrées ont systématiquement souligné les externalités positives de l'élevage : en premier lieu la production d'engrais organiques pour les cultures, en deuxième lieu la valorisation d'espaces comme les prairies, les

alpages, les haies ou talus, qui sont autant de réservoirs de biodiversité et d'éléments façonnant les paysages. Elles prônent une agriculture intégrée au fonctionnement des écosystèmes, qui minimise ses externalités négatives voire génère des externalités positives. Elles soutiennent en cela le principe de l'agro-écologie. L'agriculture biologique est souvent donnée en exemple comme mode de production permettant de réduire significativement les impacts sur l'environnement, en particulier sur la qualité de l'eau. Au-delà, les associations considèrent l'écologie comme un projet de société qui ne doit pas être cantonné à la préservation des paysages, mais qui doit aussi prendre en compte des enjeux sociaux et économiques.

b) Emissions de gaz à effet de serre

D'après les acteurs des filières rencontrés, les critiques sur les émissions de GES visent en premier lieu l'élevage bovin, allaitant en particulier. Ils précisent que le débat porte surtout sur les chiffres, comme le pourcentage de méthane produit par les ruminants ou la compensation effectuée par le stockage dans les prairies. Comme le soulignent Dockès *et al* (2012), « *l'objet de la controverse porte sur le poids relatif des productions animales dans l'émission de GES et sur la place de la viande dans l'alimentation. Elle porte aussi, en résultante, sur les méthodes d'évaluation environnementale des processus de production agricole* ». Ce sujet de controverse s'est fortement étendu dans la sphère publique, notamment par le relais des médias, depuis la publication en 2006 du rapport de la FAO « *Livestock's Long Shadow, Environmental*

issues and options », qui a évalué à 18% la contribution de l'élevage aux émissions de GES à l'échelle mondiale, soit plus que celle des transports. Cependant, depuis la publication de ce rapport, ce chiffre a été contesté par de nombreux scientifiques. Certains d'entre eux, notamment au sein des filières bovines, cherchent à évaluer la capacité de stockage de carbone des prairies, qui compense une partie des émissions de méthane (Dollé *et al* 2011).

Les associations rencontrées reconnaissent cette capacité des prairies à stocker le carbone, et également que le méthane n'est pas le seul facteur de dérèglement du climat : « *On est conscient que le protoxyde d'azote qui est épandu contribue aussi beaucoup aux émissions de gaz à effet de serre en France. On ne va pas confondre les enjeux, ce n'est pas le méthane qui est responsable de tout* » (association environnementale). Leur inquiétude porte sur les élevages bovins où les animaux ne sont pas nourris à l'herbe et qui n'entretiennent donc pas les prairies. Pour les acteurs des filières bovines, une solution possible pour ces systèmes est la poursuite des progrès effectués en alimentation pour réduire les rejets de méthane des animaux.

Il est intéressant de noter que la méthanisation comme solution aux émissions de GES ne satisfait ni les acteurs de l'élevage ni les associations.

c) Pollution des eaux

Si les autres filières peuvent être concernées, les discours recueillis sur ce sujet ont surtout visé la production porcine. La pollution des eaux est mise en relation avec la gestion des effluents d'élevage et les proliférations d'algues vertes en Bretagne. Les salariés d'associations jugent que la responsabilité des nitrates dans cette prolifération n'est pas complètement reconnue par les acteurs de la filière porcine. Cependant, des entretiens avec ces derniers, il ressort qu'ils discutent surtout de la part de responsabilité de l'élevage porcin dans les teneurs en nitrates des eaux bretonnes. Ils ont le sentiment qu'au sujet des algues vertes leur filière est systématiquement pointée du doigt par les associations et les médias, alors que d'autres activités (agricoles et industrielles) rejettent des nitrates dans l'eau. Les professionnels mettent en avant les efforts des éleveurs pour limiter leurs rejets de nitrates, tandis que les associations demandent une vérification des pratiques sur le terrain. Malgré les éventuels progrès effectués ou possibles, la baisse des effectifs porcins en Bretagne est impérative pour les associations.

d) Alimentation des animaux et utilisation des terres

Les débats portent ici sur la compétition entre alimentation animale et humaine et sur l'accaparement des terres arables et sur l'accaparement des terres arables et sur l'accaparement des terres arables et sur l'accaparement des terres arables. Les associations dénoncent l'impact de la culture de soja sur la biodiversité et celui de son importation sur les émissions de GES. Elles militent pour une diminution de la part de soja importé dans les rations alimentaires des animaux au profit de sources de protéines végétales locales, comme les protéagineux, et pour la réassociation des cultures et de l'élevage dans un objectif d'autonomie alimentaire des exploitations : « *On ne va pas dire que toute l'alimentation animale doit être produite sur l'exploitation, ce n'est pas possible. Mais il faut un vrai retour, un vrai lien au sol* » (association environnementale). Leurs actions passent par des propositions pour faire évoluer la PAC – « *on a fait beaucoup de lobbying sur la PAC pour avoir des primes et une incitation à la culture de légumineuses* » (association environnementale) – et par l'établissement de collaborations avec les industriels.

A ce problème s'ajoute celui des OGM contenus dans les aliments destinés aux animaux. Les acteurs de l'élevage rencontrés qualifient ce débat d'irrationnel et rendent l'étude de Séralini *et al* (2007), dont ils contestent la rigueur scientifique, responsable de sa réactivation dans la sphère publique.

L'élevage de granivores est plus particulièrement concerné par ces controverses. Les associations jugent l'élevage bovin allaitant peu problématique du fait de son lien au sol et considèrent qu'en élevage laitier intensif, le soja et le maïs sont faciles à substituer.

e) Nuisances

Selon les acteurs rencontrés, les nuisances les plus ressenties par la population sont l'odeur et le bruit. D'après eux, les riverains sont hostiles aux grandes surfaces d'épandage, en particulier celles situées à proximité de leur habitation, et craignent une dévaluation de leur bien immobilier due à ces nuisances. Ces craintes sont exacerbées lorsqu'il s'agit d'exploitations porcines ou, dans une moindre mesure, avicoles. Elles se manifestent, parfois violemment, lors des enquêtes publiques dans le cas de créations ou d'aménagements d'élevages. Ces débats peuvent aboutir à un refus préfectoral du projet de l'exploitant (Grannec *et al* 2014).

Bien que ce débat soit vif dans l'opinion, il n'est pas une priorité pour les associations que nous avons rencontrées. D'une part, elles reconnaissent que des progrès ont été faits dans la réduction des nuisances, notamment au niveau des délais d'incorporation des effluents. D'autre part, ces conflits ont lieu à des échelles très localisées ; or, les associations rencontrées agissent à une échelle nationale voire internationale.

2.3 / Le bien-être animal

En 1978 est conclue la Convention Européenne sur la protection des animaux dans les élevages (78/923/CEE). Elle vise en particulier « les systèmes modernes d'élevages intensifs », définis comme « ceux qui utilisent surtout des installations techniques exploitées principalement à l'aide de dispositifs automatiques ». Cet accord réglementaire matérialise le résultat d'un processus d'évolution des élevages et des mentalités. Il sera suivi de plusieurs directives en faveur du bien-être des animaux dans les différentes filières d'élevage, notamment hors-sol².

En France, la première association consacrée à la protection des animaux d'élevage, l'OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs) est créée en 1961. Cette association, « réformatrice » selon la catégorisation de Burgat et Dantzer (1997), préconise l'amélioration des pratiques et traitements des animaux en élevage. Dans les années 1970, des questionnements sur le traitement des animaux de rente apparaissent chez des zootechniciens qui éprouvent le sentiment de « *torturer des bêtes auxquelles ils s'étaient attachés par la force des choses* » (Larrère et Larrère 1997). Dans un contexte de Révolution Verte, avec une volonté nationale de maximisation de la production, ils ressentent un malaise face au changement de statut de l'animal qu'ils perçoivent, d'animal domestique à animal « de laboratoire ». D'autre part, avec l'agrandissement des élevages, l'animal perd progressivement de son individualité pour être considéré comme une partie d'un groupe ou d'un « lot ». Certains éleveurs vivent mal cette évolution de leur métier et commencent à s'intéresser, eux aussi, à la question animale. Au début des années 1980, des éthologues montrent que les environnements confinés peuvent engendrer des frustrations voire des souffrances chez l'animal, en l'empêchant d'exprimer pleinement son comportement naturel : le concept de « bien-être animal » commence à se développer (Dawkins 1983). L'approche biologique et zootechnique définit le bien-être animal comme une harmonie

² Poules pondeuses en 1986 et 1999, porcs et veaux en 1991, poulets de chair en 2007.

entre l'animal et son environnement, associée à des possibilités d'adaptation et à une souffrance limitée (Veissier et Boissy 2002). Cette définition s'appuie sur les « cinq libertés de l'animal » définies par le « *Farm Animal Welfare Council* » en 1992 : *i*) ne pas souffrir de faim ni de soif ; *ii*) ne pas souffrir de contrainte physique ; *iii*) être indemne de douleurs, de blessures et de maladies ; *iv*) avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux ; *v*) être protégé de la peur et de la détresse. Cette définition est reprise par les associations de protection animale et, dans son principe, par l'approche réglementaire de la protection des animaux d'élevage à l'échelle européenne. Le monde philosophique s'est lui-aussi approprié cette question, en remettant en cause certains principes fondamentaux de la pensée occidentale. Les systèmes d'élevage détenant de nombreux animaux, en claustration, avec des densités élevées et des rythmes de production rapide renvoient, dans la manière dont ils traitent les animaux, au concept cartésien d'« animal-machine » très contesté à l'heure actuelle.

Aujourd'hui, les positionnements contradictoires des différentes parties prenantes aux débats mènent souvent au conflit frontal. « *Les associations de protection animale cherchent à montrer ce qui est indûment caché, adoptant un principe de dévoilement ; tandis que les filières d'élevage veulent montrer qu'il n'y a rien à cacher, se situant dans un principe de transparence* » (Lamine 2006).

Deux principaux sujets de débat sur le bien-être animal ressortent des entretiens conduits : les conditions de logement, avec en premier lieu l'accès des animaux au plein air, et les interventions humaines potentiellement douloureuses (écornage, caudectomie, castration...). Au-delà de ces considérations « techniques », les débats entre parties portent aussi sur la définition même du bien-être animal.

a) Représentations et définitions du bien-être animal

La représentation du bien-être animal par les acteurs des filières rencontrés est très liée aux critères quantitatifs de performance de l'élevage : si les performances de reproduction et de croissance sont bonnes et les pertes limitées, cela prouve que les animaux se sentent bien. Les acteurs des filières d'élevage se qualifient de « *pragmatiques* » et considèrent que « *tout problème a sa solution* ». Leur argumentation pour justifier le respect du bien-être de l'animal dans leurs pratiques passe par l'explication technique de leur finalité : on écorne les vaches pour éviter qu'elles se blessent, on bloque les truies en maternité pour

éviter l'écrasement des petits, etc. Les éleveurs ont une représentation du bien-être de leurs animaux intimement liée à leur propre bien-être : si l'éleveur ne prend pas de plaisir dans son travail, cela retentit sur l'état général des bêtes. Il émane de leurs discours une incompréhension de certaines revendications militantes. Pour eux, le maintien de la santé physique et mentale des animaux fait naturellement partie de leur travail car c'est une garantie de bonne production. Certaines demandes d'associations ou de la société leur semblent irrationnelles, anthropomorphiques, voire en contradiction avec leurs propres principes : « *Est-il plus acceptable d'écorner, de laisser les cornes aux vaches et qu'elles se blessent, ou de produire des animaux sans cornes génétiquement modifiés ?* » (éleveur). Ils attendent de la science qu'elle statue clairement sur les bonnes pratiques à mettre en place.

Les associations rencontrées évaluent le bien-être animal par des critères qualitatifs : « *Il y a des besoins physiologiques : bouger, se nourrir, respirer l'air frais ; et il y a aussi tout ce qui est comportement, aspect cognitif : interaction, affectivité, sensibilité. Mais le bien-être n'est pas toujours bien compris, on n'attend pas que la poule se fasse doré au soleil !* » (association de protection animale). Pour elles, la vision quantitative du bien-être animal des acteurs de l'élevage reflèterait leur « *objectif prioritaire de rentabilité de l'exploitation* ».

b) Conditions de logement et interventions sur l'animal

Les remises en cause des conditions de logement portent principalement sur l'absence d'accès au plein air ou de lumière naturelle, et sur la contention ou l'attache des animaux. Les critiques des interventions et manipulations des animaux concernent surtout l'absence de prise en charge de la douleur. Les problématiques varient selon les filières : l'élevage bovin semble moins remis en cause sur le bien-être animal que les autres productions, ce que les acteurs rencontrés expliquent par l'image pastorale auquel il est associé dans l'opinion publique. Dans les actions des associations de protection animale, cette filière ne constitue pas une priorité. En revanche, le logement des porcs sur caillebotis sans litière et la castration des porcelets suscitent de vifs débats, tout comme l'élevage en cage des poules pondeuses, de même que la claustration et l'entassement des volailles de chair.

Les acteurs des filières considèrent avoir beaucoup progressé sur ces points et se déclarent volontaires pour poursuivre dans cette voie. D'autant qu'ils notent que les évolutions vers plus de

bien-être animal peuvent conduire à des systèmes mieux appréciés par les éleveurs : « *J'ai été chez une jeune éleveuse qui était passée en bien-être des truies gestantes, et évidemment, ça a été des travaux, des soucis économiques, etc. Mais elle est super contente. Elle dit « c'est vraiment une autre relation avec mes animaux, je les connais mieux, elles [les truies] sont plus calmes »* » (interprofession). Ils redoutent toutefois que les revendications des associations conduisent à l'instauration de nouvelles normes. En cette période de crise, elles pourraient, selon eux, être en contradiction avec la recherche de production et de rendement nécessaire à la viabilité des exploitations et conduire à la fermeture de nombreux élevages incapables de s'y conformer. Ils insistent sur le fait que l'amélioration du bien-être animal en élevage n'est pas qu'une question de volonté, mais aussi de moyens financiers et d'accès au foncier. Les associations se disent conscientes des enjeux économiques mais considèrent que la prise en compte du bien-être animal, au-delà d'être une considération éthique, est un atout pour les exploitations : « *Intégrer dès maintenant le bien-être animal dans son exploitation est un pari gagnant sur l'avenir pour les éleveurs, car c'est une anticipation des demandes sociétales et des futures politiques agricoles qui vont en tenir compte* » (association de protection animale).

Certaines pratiques, comme l'entretien d'aires paillées ou l'anesthésie des porcs avant caudectomie, apparaissent aux acteurs des filières en contradiction avec le bien-être de l'éleveur, car lui rajoutant du temps de travail. La difficulté du métier est un frein à l'instauration de pratiques tenant mieux compte du bien-être des animaux : « *C'est un sujet difficile car améliorer le bien-être [animal], ça peut compliquer le travail de l'éleveur, qui est déjà très dur, ou dégrader les performances économiques* » (acteur recherche et développement).

Les acteurs des filières considèrent que l'élevage intensif n'est pas incompatible avec le bien-être animal, au contraire de certaines associations. La situation du bien-être des animaux d'élevage en France doit, selon eux, être dédramatisée car la réglementation nationale en la matière leur semble très exigeante. Ils souhaiteraient voir l'élevage standard reconnu et valorisé pour sa capacité à offrir au consommateur des produits animaux bon marché produits dans le respect de l'animal. Mais les associations considèrent que les élevages qui se contentent de suivre les réglementations européennes *a minima* ne garantissent que la protection animale. Pour elles, le bien-être animal va au-delà de ces réglementations jugées insuffisantes et cette distinction est très importante.

2.4 / Le risque sur la santé humaine

Sources de contestation, les interrogations et inquiétudes sur l'élevage ont pris de l'ampleur suite à des événements sanitaires majeurs aux conséquences graves pour les populations (maladies ou décès) et très médiatisés : encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en 1996 et 2000, fièvre aphteuse en 2001 et 2007, grippe aviaire H5N1 en 2005-2006, etc. Le cas de l'ESB est, pour beaucoup d'auteurs, emblématique. Pour Barbier (2003), la crise de la « vache folle » a fait naître une psychose au sein de la société face aux risques sanitaires de l'élevage, qui « exprime aussi une inquiétude radicale vis à vis de la modernité ». L'ESB a engendré, de la part des consommateurs, « une crise de confiance majeure envers la viande bovine et, par extension, envers les pratiques des acteurs de la filière » (Sans 1999). Par la suite, les actions de ces derniers ont eu pour objectif la restauration de cette confiance par la mise en place d'une différenciation des produits liée à l'origine, à la race, ou à certaines caractéristiques d'élevage comme le respect du bien-être animal (Sans 1999). Plus généralement, ces « scandales sanitaires » ajoutés à d'autres affaires, comme celle du sang contaminé dans les années 1980-90, ont fait naître dans l'esprit collectif une méfiance face à une certaine pratique de la science, ainsi qu'un doute sur la volonté des hommes politiques de défendre l'intérêt général.

Si la question sanitaire a très souvent été évoquée par les acteurs rencontrés – filières et associations – comme étant la plus sensible pour le grand public, ils ne l'ont paradoxalement que très rarement détaillée. Cela peut s'expliquer par leur manque de connaissance sur ce sujet et par le fait qu'ils jugent l'intensité des débats moins forte aujourd'hui que par le passé. Ils admettent cependant que le sujet, très lié aux événements de l'actualité, peut ressurgir à l'avenir. Ces débats portent sur l'antibiorésistance et les maladies (épizooties ou zoonoses).

a) Antibiorésistance

L'élevage de porcs apparaît comme le principal concerné par les débats sur l'antibiorésistance. Ceux-ci sont notamment portés, d'après les acteurs des filières, par le monde hospitalier qui rend l'élevage responsable du développement des maladies nosocomiales. La filière porcine a mis en place en 2011 un moratoire sur l'utilisation de certains antibiotiques utilisés aussi en médecine humaine. Tous

les acteurs rencontrés ont salué cette attitude proactive et d'autodiscipline. Selon un éleveur porcin, la réussite de cette initiative s'explique par l'intérêt économique que trouvent les éleveurs à diminuer leur utilisation d'antibiotiques : « Tant qu'on ne touche pas au porte-monnaie, les mesures ne passent pas. Les médicaments ne sont pas remboursés pour les animaux, donc ils ne sont pas utilisés pour le plaisir ». Finalement, il ressort des entretiens qu'un consensus est établi sur l'existence de marges de progrès pour mieux et moins utiliser les antibiotiques. Les autres filières, volailles et bovins, sont elles aussi volontaires pour réduire leurs utilisations d'antibiotiques et sont parties prenantes au plan « Ecoantibio³ ».

b) Epizooties et zoonoses

Les épizooties sont principalement associées, dans les discours des acteurs rencontrés, au choc émotionnel provoqué par les abattages massifs d'animaux lors de crises sanitaires. Certaines associations se sont dites inquiètes face aux risques du système industriel : « C'est une course de vitesse entre biosécurité et prise de risques par des élevages toujours plus grands. L'élevage industriel, où les animaux sont en bâtiments, induit une diminution de leur constitution robuste et une baisse immunitaire » (association environnementale). Cependant, l'ensemble des acteurs a salué la fiabilité des élevages français en termes de sécurité sanitaire et de traçabilité.

2.5 / L'organisation de l'élevage

L'organisation de l'élevage soulève deux principaux axes de questionnement : sur le modèle intensif, à l'échelle de l'exploitation, et sur la concentration des élevages, à l'échelle du territoire.

a) Le modèle intensif

Les associations rencontrées s'opposent toutes à l'élevage intensif qu'elles définissent comme un mode de production visant à augmenter le rendement (notion de productivisme) par des densités animales élevées, qualifiées par certains de « concentrationnaires », de fortes consommations d'intrants (eau, médicaments, engrais chimiques...) et le confinement des animaux dans des bâtiments. Souvent de taille importante, ces élevages sont parfois qualifiés d'« industriels ». On retrouve dans ces discours la distinction explicitée par Jocelyne Porcher (2001) : « l'expression « élevage intensif »

fait référence à l'utilisation intensive de certains facteurs de production (le travail ou la terre/les bâtiments – le plus souvent) alors que l'expression « élevage industriel » renvoie à une organisation des moyens de production et à des finalités de type industriel ».

Les associations reprochent à l'élevage intensif ses multiples effets négatifs sur l'environnement, le bien-être animal, la sécurité sanitaire, les conditions de travail des éleveurs et l'emploi. Les associations environnementales sont en faveur de systèmes agro-écologiques, réassociant cultures et élevage. Les associations de protection animale souhaitent des systèmes d'élevage adaptés à l'animal, compatibles avec leurs comportements naturels, c'est-à-dire avec plus d'espace par animal, une absence de pratiques douloureuses et, si possible, un accès à l'extérieur.

Pour les acteurs de l'élevage rencontrés, les filières conventionnelles françaises, soumises à des réglementations strictes, doivent être encouragées pour ne pas avoir à importer, afin de répondre à la demande nationale, des produits de pays n'ayant pas de telles exigences. La viabilité des exploitations reste pour eux une priorité et l'élevage intensif est considéré comme un facteur de rentabilité économique.

Acteurs des filières et associations s'accordent toutefois sur le caractère familial des élevages français. Bien que partisans de petites exploitations, les associations soutiennent les élevages intensifs qui réfléchissent à faire évoluer leurs pratiques. Elles se placent dans une démarche de progrès en encourageant les étapes intermédiaires d'évolution : « S'il y a 10 000 poulets produits en standard et 200 en alternatif, je préférerais toujours le système alternatif, mais je préfère aussi que les 10 000 standards soient meilleurs que ce qu'ils sont maintenant. On préfère que le standard haut de gamme français soit sur le marché plutôt qu'un standard bas de gamme qui vienne d'ailleurs » (association de protection animale).

b) La concentration géographique

Cette question a été principalement soulevée par les associations environnementales. Elles jugent la concentration des élevages en Bretagne responsable d'importants problèmes environnementaux, liés notamment aux effluents d'élevage, et également de problèmes de qualité de vie pour les habitants qui

³ « Ecoantibio » est un plan pluriannuel mis en place par le ministère en charge de l'agriculture. Ce plan 2012-2017 prévoit un usage prudent et raisonné des antibiotiques, se traduisant par des objectifs qualitatifs et quantitatifs (réduire de 25% en 5 ans l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire) » (<http://agriculture.gouv.fr/plan-ecoantibio-2017>).

doivent en subir les nuisances. Cette répartition de l'élevage en France leur paraît aberrante : la Bretagne concentre la majeure partie des exploitations, sources d'excédents azotés et de pollution des eaux, tandis que d'autres régions, confrontées à une « céréalisation » et un recul parfois fort de l'élevage, doivent importer des engrais azotés. Elles comprennent cependant les enjeux humains et économiques de cette situation : les coûts de production et logistiques sont réduits par les économies d'échelle et la proximité géographique.

Certaines associations militent pour le plafonnement absolu du cheptel en Bretagne tandis que d'autres demandent sa réduction. Elles souhaitent une reconnexion des systèmes d'exploitation à la grande diversité des territoires français, et militent pour davantage de lien au sol. Pour certaines d'entre elles, les filières doivent « s'exporter » dans d'autres régions et accepter d'en supporter les surcoûts temporairement. Pour les acteurs de l'élevage, une telle délocalisation de la production est inenvisageable dans le contexte économique actuel car elle menacerait la compétitivité des filières.

3 / Discussion et conclusion

3.1 / Une variabilité des remises en cause

La hiérarchie des remises en cause de l'élevage, ainsi que les enjeux qui leur sont liés, ne sont pas les mêmes pour les différentes productions animales (tableau 4) :

- L'élevage bovin est principalement concerné par les débats sur ses émissions de gaz à effet de serre et la consommation de viande rouge. Ces questions se

posent à une échelle globale, et l'élevage bovin français se trouve pointé du doigt au même titre que l'élevage d'autres pays ayant des systèmes de production très différents. Il est, en revanche, moins critiqué au sujet du bien-être animal.

- L'élevage porcin est d'abord critiqué pour ses nuisances (odeurs et bruit) et son impact sur la qualité de l'eau, en étant régulièrement assimilé aux algues vertes. Les conflits sont très localisés, et l'éleveur a parfois à y faire face seul. Les conflits de voisinage représentent un frein aux projets d'installation et de modernisation de ces filières. « *La contestation s'appuie plus souvent sur la critique d'un modèle d'élevage jugé industriel que sur la contestation d'un aspect précis du projet* » (Grannec et al 2014).

- Les élevages en bâtiments (principalement de porcs et de volailles) sont au cœur de débats sur le bien-être animal.

- Les élevages de chèvres bénéficient d'une bonne image auprès de la société, et sont moins concernés par ces remises en cause.

En outre, les controverses sont plus ou moins vives selon les sujets. Une partie, en effet, ne fait plus l'objet de débat entre les acteurs rencontrés : ce sont les controverses closes, du moins au moment de l'étude. C'est le cas par exemple des débats sur les antibiotiques : les associations reconnaissent que des efforts ont été réalisés par les filières animales et ne considèrent plus ce sujet comme prioritaire dans leurs actions pour le moment. Les acteurs de l'élevage, de plus, se montrent volontaires pour poursuivre dans cette voie. Il est à noter que, sur ce point que le législateur est intervenu avec le plan « Ecoantibio » du Ministère de l'Agriculture. Il semble également y avoir consensus, en produc-

tion porcine, sur l'arrêt de la castration, du moins sans prise en charge de la douleur. Les débats sur la question sont plutôt scientifiques et techniques, et portent sur les alternatives possibles à cette pratique. Plus que suscitant un débat, ce sujet est pour l'instant latent tant que les hypothèses de solutions sont en phase de test. D'autres conflits, bien qu'ils ne soient pas complètement réglés, semblent être en voie d'amélioration, les parties prenantes se montrant ouvertes au dialogue. C'est le cas de la question de la prise en charge de la douleur. En effet, les pratiques douloureuses pour les animaux ne satisfont pas les éleveurs, qui seraient prêts à modifier leurs habitudes de travail si des solutions satisfaisantes étaient trouvées.

Sur d'autres sujets, enfin, la situation semble bloquée : aucune négociation n'est envisagée pour le moment. Une incompréhension subsiste au niveau des conditions de logement des animaux. En effet, les acteurs de l'élevage ont le sentiment de bien faire lorsqu'ils respectent les réglementations, mais les associations attendent plus de leur part. Sur ce point, le blocage peut être lié à la situation de crise que traversent les filières d'élevage : les difficultés économiques des exploitations ont rendu les mises aux normes difficiles, et il est inenvisageable pour beaucoup d'éleveurs de se réengager dans de nouveaux investissements actuellement. Il y a aussi un dissensus à propos de la déconcentration des élevages du territoire breton. C'est une demande forte des associations, qui considèrent que l'organisation actuelle de l'élevage manque de cohérence, mais c'est une requête irrecevable pour les acteurs de l'élevage, en particulier porcine, dont la compétitivité repose – entre autres – sur les économies d'échelle et d'agglomé-

Tableau 4. Principales remises en cause selon les filières d'élevage et enjeux associés.

Filières	Remises en cause principales	Enjeux associés
Bovines	Emissions de GES	Impact global, mondial Image plutôt positive de la filière, mais image négative de la viande
Porcine	Nuisances et pollution de l'eau	Conflits très localisés, freins aux projets d'élevage
	Logement des animaux et prise en charge de la douleur	Enjeux réglementaires à l'échelle européenne
	Elevages intensifs et concentrés géographiquement	Image négative de la filière
Volailles	Logement et traitement des animaux	Enjeux réglementaires à l'échelle européenne
	Elevages intensifs	Image négative de la filière (mais plus de diversité de systèmes à faire valoir qu'en filière porcine)
Caprine	Logement et traitement des animaux	Image négative de la filière chez les associations, mais image positive pour le public

ration générées par cette concentration. Là encore, le contexte de crise peut accentuer le blocage de la situation.

3.2 / Des relations entre acteurs complexes

Les acteurs des filières d'élevage se fixent pour principe de se défendre face aux critiques qui leur sont adressées sans jamais dénigrer une autre filière ou un certain type d'élevage. Cependant, malgré cette volonté de solidarité inter-filières, on ressent dans les entretiens auprès de la filière porcine un sentiment d'isolement : « *Quand la filière bovine se défend avec le pâturage et que les volailles mettent en avant le plein air, nous en porc on ne se sent pas vraiment aidés* » (éleveur). La question d'une argumentation commune se heurte à la diversité des atouts des différentes filières et, au-delà, à la diversité des visions de l'élevage au sein même de la profession. De plus, l'évolution des mentalités n'en est pas au même point selon les filières et entre acteurs d'une même filière : « *Pour certains de mes collègues techniciens ou même producteurs, commencer à s'intéresser au regard de l'autre, c'est déjà une forme de démission ou de compromission* » (acteur recherche et développement).

On perçoit un sentiment d'injustice dans beaucoup de discours des acteurs des filières. Bien que certains concèdent que des abus aient pu être commis par le passé en termes de surexploitation des ressources et de réification de l'animal, ils considèrent que leurs efforts et progrès ne sont pas reconnus par les associations et que certaines critiques à leur rencontre ne sont plus justifiées. De manière générale, les acteurs des filières considèrent que les revendications des associations vont au-delà des questionnements ou attentes des citoyens : « *Ces associations ne représentent pas l'ensemble de l'opinion publique. Néanmoins, en proportion de ce qu'elles représentent, elles participent quand même fortement au débat et à l'acceptabilité sociale de l'élevage d'une manière générale* » (interprofession). Ils jugent certaines communications des associations caricaturales et généralisant des déviations dans les pratiques, certes condamnables, mais anecdotiques.

Toutefois, des rapprochements et discussions entre filières et associations se font jour. Elles sont jugées nécessaires pour progresser dans la compréhension mutuelle et la recherche de terrains d'entente : « *l'existence de controverses, c'est un peu inévitable dans les activités humaines. En revanche, il y a vraiment beaucoup de choses à faire autour du dialogue et de la connaissance et puis, il y a aussi à vraiment être capable de faire évoluer, dans une certaine mesure,*

nos façons de produire » (acteur recherche et développement). Les associations rencontrées se positionnent parmi celles qui se veulent leviers d'amélioration de l'élevage, en préférant la mise en avant des systèmes qu'elles soutiennent et le travail avec les filières à la dénonciation des mauvais comportements. Elles considèrent que les actions violentes, en détériorant les relations entre les associations et le monde de l'élevage, peuvent être des obstacles au dialogue et au travail constructif. En général, les résultats de ces concertations sont appréciés et jugés constructifs. Les acteurs laissent entendre une meilleure écoute réciproque depuis quelques années, et des interlocuteurs plus sensibilisés aux réalités complexes de l'élevage.

3.3 / En chapeau, la question de la consommation de viande

Ces sujets de débats sur l'élevage peuvent être mis en regard de la controverse sur la consommation de viande. Pour l'ensemble des acteurs rencontrés, outre les interrogations sur de possibles conséquences cancérigènes d'une surconsommation de viande (Parnaud et Corpet 1997), l'idée qu'il faut diminuer sa consommation de viande pour des raisons écologiques et éthiques grandit dans l'opinion publique.

En France, la vision végétarienne est surtout représentée par l'association L214 qui, bien que militant en premier lieu pour le bien-être animal, souhaite aussi l'arrêt de la consommation de produits animaux. Les associations rencontrées lors de cette étude, volontairement choisies pour leur positionnement réformiste de l'élevage et non abolitionniste, ont beaucoup insisté sur le fait qu'elles ne prônent pas le végétarisme et ne se positionnent pas contre l'élevage. Elles jugent toutefois la surconsommation de viande responsable de problèmes environnementaux et œuvrent à faire évoluer les habitudes alimentaires, en incitant le grand public à réduire sa consommation et à privilégier la viande produite dans des conditions éthiques et écologiques : « *Si le poulet provient d'un élevage comme il y en a quand même beaucoup en France, Poulet de Loué ou autres Label Rouge, élevés et abattus dans de bonnes conditions, ce n'est pas un crime* » (association de protection animale). Les acteurs des filières sont particulièrement inquiets du changement de statut de la viande dans la société : « *Autrefois, la viande avait une place importante dans le repas, et les gens étaient prêts à faire des efforts financiers pour en avoir un morceau et en donner à leurs enfants. Elle avait un statut de force, de santé, et d'aliment indispensable. Cette vision est en train de changer avec les multiples remises en cause* » (acteur recherche et dévelop-

pement). Ils redoutent notamment une augmentation du nombre de « flexitariens », c'est-à-dire de consommateurs adoptant un régime majoritairement sans viande.

3.4 / Les registres d'argumentation

Les acteurs rencontrés ont un discours ancré dans une tonalité particulière qui conditionne les informations données et les positionnements adoptés lors de l'entretien.

Dans certains cas, l'interlocuteur s'est placé en représentant de la structure qui l'emploie, avec un discours institutionnel. On retrouve le plus souvent ce registre dans les discours des interprofessions et des instituts techniques, parfois dans ceux d'associations et de distributeurs. L'enquête ne cherche pas ici à livrer sa vision personnelle des situations étudiées, mais bien celle que sa structure adopte. Il n'engage pas sa personne dans ses propos. Ces discours sont généralement bien structurés, les arguments sont avancés dans un ordre logique, ce qui peut traduire une forme d'habitude et d'automatisme à les énoncer. On peut d'ailleurs parfois retrouver la même structure argumentative sur les sites internet des institutions. Les explications données sont très souvent de nature scientifique, parfois accompagnées d'une référence précise, et faisant appel à la rationalité de l'interlocuteur. Le jeu des contre-arguments est généralement présent dans ces discours et se traduit par des apports de preuves expertes (cf. les batailles de chiffres sur les consommations d'eau de l'élevage).

D'autres acteurs portent un discours militant, avec une conviction personnelle forte. Les associations et les journalistes ont très souvent tenu ce type de discours, et dans une moindre mesure certains acteurs des filières (syndicats ou éleveurs surtout). L'interlocuteur s'exprime ici à la première personne du singulier. Le jeu des contre-arguments est aussi présent mais ne s'appuie pas forcément sur des références scientifiques. La démonstration fait plutôt appel « au bon sens » et à la moralité. L'argumentation fait appel à l'émotivité et à la sensibilité plus qu'à la rationalité. La tonalité est parfois catastrophiste. Les parties se jugent réciproquement, les unes étant considérées comme aveuglées d'un pragmatisme qui les empêche de voir ce qui est « juste et bon » et les autres comme idéalistes inconscientes des dures réalités du métier d'éleveur.

Enfin, certains acteurs ont des discours de communication pour faire passer un message précis : distributeurs et associations principalement, mais aussi parfois interprofessions et journalistes. Plus qu'un

argumentaire, ces discours sont une mise en avant de la structure qui emploie l'enquête, une valorisation de ses actions et de ses atouts. Les informations données se veulent simples et efficaces, les phénomènes scientifiques sont vulgarisés, l'emploi de mots-clés est fréquent. Là encore, les propos sont très structurés et correspondent aux informations que l'on trouve sur les sites internet correspondants. Dans ce type de discours, l'enquêteur oriente souvent la conversation vers les sujets qu'il souhaite développer, quelles que soient les questions posées. Les entretiens sont donc particulièrement délicats à mener, et les informations obtenues ne répondent pas toujours à l'objectif visé par l'enquêteur.

3.5 / Des attentes plurielles envers l'élevage et la société

Tous les acteurs rencontrés insistent sur l'intérêt de la France à maintenir sur son territoire des filières d'élevage viables et de haute qualité. Ce dernier terme n'est pas associé aux mêmes concepts dans les différents discours et traduit différents types d'attentes envers l'élevage. Certains acteurs, généralement associatifs ou journalistes, souhaitent une disparition progressive de l'élevage intensif au profit des systèmes sous signes officiels de qualité ou mettant en œuvre des pratiques alternatives (plein air, élevage de porc sur paille...). À l'inverse, certains acteurs des filières souhaitent un développement de l'élevage intensif pour produire davantage et gagner en compétitivité. Toutefois, la majorité des interlocuteurs souhaite une amélioration progressive du système intensif, avec un renforcement des exigences environnementales et de bien-être animal. Ces acteurs, sans remettre en cause le modèle intensif, sont en faveur d'une diversité des systèmes d'élevage.

Certains des propos recueillis laissent à penser que les remises en cause de l'élevage font partie d'une critique plus globale de la société. En effet, plusieurs associations et journalistes souhaitent un changement radical des habitudes alimentaires et d'achats de l'ensemble de la société, avec une réduction de la consommation de viande et un développement des circuits courts. Ils rejettent l'élevage intensif et plus globalement le productivisme et la mondialisation, rejoignant certains discours altermondialistes.

3.6 / L'enjeu crucial de l'attribution de la confiance

L'analyse des entretiens met en évidence l'enjeu crucial de l'attribution de la confiance des différents acteurs dans les controverses autour de l'élevage. Tout d'abord, nous retrouvons l'analyse de Schmoll (2008) selon laquelle certains

discours mettent en cause la neutralité des scientifiques et la prétention de la science à apporter des certitudes ou vérités. Les experts sont suspectés de servir les intérêts de lobbies puissants. Par exemple, les recommandations du « Programme National Nutrition Santé » sur la consommation de viande sont considérées par certaines associations et certains journalistes comme exagérées, dans l'intention de défendre les intérêts des filières d'élevage. Les éleveurs intensifs sont soupçonnés par certains détracteurs de flirter avec l'illégalité et de prendre des risques inconsidérés, en termes de sécurité sanitaire notamment, par souci d'économies et de course aux bénéfices. Certains acteurs des filières ont, quant à eux, émis des doutes sur les compétences des chercheurs de la FAO, accusés de relayer des informations erronées issues de campagnes associatives (comme la quantité d'eau nécessaire à la production de viande bovine). L'impartialité et la prétention des politiques à défendre l'intérêt général ont aussi été remises en cause dans les entretiens. Mais les acteurs rencontrés, de l'élevage comme des associations, gardent confiance en la capacité de la science à trouver des solutions ou des alternatives à certaines pratiques décriées (comme le gavage ou la castration à vif). De même, plusieurs associations font confiance aux élus pour qu'ils entendent leurs revendications et les traduisent en de nouvelles législations.

3.7 / Et le grand public ?

Il y a, selon l'ensemble des acteurs rencontrés, une véritable méconnaissance des systèmes de production de la part du grand public, voire une vision fantasmée et une nostalgie d'une agriculture « d'autrefois » déformée par l'imaginaire. L'absence de visibilité des animaux élevés en bâtiments suscite, selon eux, la méfiance de la population. Certains modes de production sont pour les acteurs des filières idéalisés par le grand public : l'élevage biologique et les labels bénéficieraient d'une image de qualité, de terroir, et de respect de l'animal, les élevages caprin et ovin seraient perçus comme très artisanaux, avec des animaux en liberté dans de très petites exploitations, et l'élevage bovin jouirait d'une image de production extensive associée au pâturage. À l'opposé, selon les acteurs rencontrés, les élevages de porcs ou de volailles renvoient au grand public une image industrielle et déshumanisée.

Malgré cette méconnaissance, l'ensemble des acteurs rencontrés s'accordent sur le fait que les modes d'élevage suscitent un intérêt croissant de la part du grand public et que cette tendance semble vouée à perdurer. En particulier, ils ont le sentiment que le traitement des animaux d'élevage devient une préoccupation

forte des citoyens français. Une enquête réalisée dans le cadre de cette étude auprès de 1083 jeunes adultes confirme leur sentiment (Roguet *et al* 2015) : en ce qui concerne l'élevage, le bien-être des animaux est la première des préoccupations des élèves de terminale enquêtés (citée par 80% des répondants), devant l'environnement (54%), la production d'aliments (48%) et les crises sanitaires (25%). Cette étude révèle également l'attachement de ces jeunes adultes à l'activité d'élevage et leur volonté de voir perdurer sur le territoire français des filières d'élevage.

Cet intérêt pour le bien-être animal trouve écho auprès des élus et se traduit dans la législation. Très récemment, le 15 avril 2014, l'Assemblée Nationale a adopté un amendement qui modifie le statut juridique de l'animal dans le Code Civil et les définit comme des « êtres vivants doués de sensibilité ».

3.8 / Perspectives

Ce travail, s'il a permis d'identifier, de décrire et de hiérarchiser les différents sujets de débats sur l'élevage, a en même temps soulevé de nombreuses questions d'ordre sociologique. Il reste à comprendre les déterminants sociaux qui conditionnent les attentes envers l'élevage, ainsi que les mécanismes et processus qui entrent en jeu dans la levée d'une mobilisation. D'autres acteurs restent à rencontrer (éleveurs, politiques et scientifiques) pour affiner la connaissance des motivations et arguments de chaque type d'acteurs, et repérer les réseaux d'interaction entre eux. Il reste également à appréhender la diversité des points de vue au sein même de chaque catégorie d'acteur, en rencontrant les syndicats agricoles non majoritaires, les associations abolitionnistes, les éleveurs en système alternatif, etc. et en tenant compte des caractéristiques sociales des acteurs (âge, sexe, niveau d'études...). Les représentations et attentes de la société envers l'élevage doivent aussi être recueillies directement auprès du grand public. Ceci permettra d'évaluer à quel point ces controverses pénètrent la société française et, au-delà, de saisir la diversité et la robustesse des attentes envers l'élevage. Cette information permettra aussi de questionner la représentativité des associations, souvent mise en doute par les acteurs de l'élevage. Enfin, l'étude de cas de mobilisations contre des projets d'élevage éclairera la diversité des stratégies mises en œuvre par les acteurs à l'échelle locale, et les facteurs favorisant ou prévenant les conflits.

Pour cela, ce travail va se poursuivre sous deux formes : un projet de recherche financé par le CASDAR intitulé « Acceptabilité des élevages par la société

en France : cartographie des controverses, mobilisations collectives et prospective » et une thèse en sociologie sur « les controverses et mobilisations collectives autour de l'élevage en France ».

Remerciements

Cette étude a été financée et réalisée dans le cadre du GIS Elevages Demain.

Les auteurs remercient les membres du groupe de travail du GIS Elevages Demain, Jean-Marc Bèche (CNIEL, CNE), Laure Bignon (ITAVI), Anne-Charlotte Dockès (Institut de l'Élevage), Dominique Le Cren (CLIPP), Maryline Lepape (ANICAP), Pascale Magdelaine (ITAVI), Cécile Riffard (CNPO), Rachel Rivière (INAPORC), Pierre-Michel Rosner (CIV), Adel Selmi (INRA), Fabien Verliat (INAPORC), ainsi que

les personnes rencontrées pour leur disponibilité et la richesse de leurs témoignages.

Références

- Akrich M., Callon M., Latour B., 1988. A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : Le choix des porte-parole. Gérer et comprendre, Ann. Mines, 11-12, 4-17 et 14-29.
- Barbier M., 2003. Une interprétation de la constitution de l'ESB comme problème public européen. Rev. Int. Pol. Comparée, 10, 233-246.
- Bloor D., 1983. Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie. Ebnother D. (traducteur), Pandore, 2, 190p.
- Burgat F., Dantzer R., 1997. Une nouvelle préoccupation : le bien-être animal. Le mangeur et l'animal. Mutations de l'élevage et de la consommation, Autrement, Paris, France, 172, 69-87.
- Caron-Malenfant J., Conraud T., 2009. Guide pratique de l'acceptabilité sociale : pistes de réflexion et d'action. Ed. DPRM.
- Chateauraynaud F., 2004. Invention argumentative et débat public : regard sociologique sur l'origine des bons arguments. Cah. Eco. Polit., 47, 191-213.
- Collins H.M., Pinch T.J., 1979. The construction of the paranormal: Nothing unscientific is happening. On the margins of science: the social construction of rejected knowledge, 27, 237-270.
- Dawkins M.S., 1983. La Souffrance Animale. Point Vét., Maisons-Alfort, France, 152p.
- Delanoue E., Roguet C., Selmi A., 2014. Contestation sociale de l'élevage porcin : regards croisés de professionnels de la filière et d'associations. Journ. Rech. Porcine, 46, 235-240.
- Dockès A.C., Magdelaine P., Daridan D., Guillaumin A., Remondet M., Selmi A., Gilbert H., Mignon-Grasteau S., Phocas F., 2011. Attentes en matière d'élevage des acteurs de la sélection animale, des filières de l'agro-alimentaire et des associations. In : Numéro spécial, Amélioration génétique, Mulsant P., Bodin L., Coudurier B., Deretz S., Le Roy P., Quillet E., Perez J.M. (Eds). INRA Prod. Anim., 24, 285-296.
- Godard O., 2011. Démarches proactives des entreprises et gestion de la contestabilité sociale (gestion anticipative des menaces environnementales par les entreprises). L'environnement et le développement durable comme problèmes pour l'action collective, Master EDDEE, séance 6, thème 12, 24p.
- Grannec M.-L., Ramonet Y., Selmi A., 2014. Mobilisation contre les projets d'élevages porcins en Bretagne : perception des conflits et de leurs enjeux par les acteurs de la filière. Journ. Rech. Porcine, 46, 241-246.
- Jollivet M., 1992. Agriculture et environnement : réflexions sociologiques. Econ. Rural., 208, 5-10.
- Lacroix O., Lesueur T., 2012. Acceptabilité sociale des projets industriels. Concept et enjeux de l'acceptabilité sociale pour des projets industriels. Facts and Fig., 12p.
- Lamine C., 2006. Mettre en parole les relations entre hommes et animaux d'élevage. Circulation des récits et mise en débat. Ethnographiques.org, 9, 29p.
- Larrère R., 2007. Justifications éthiques des préoccupations concernant le bien-être animal. In : Numéro spécial, Bien-être animal. INRA Prod. Anim., 20, 11-15.
- Larrère C., Larrère R., 1997. Le contrat domestique. Courr. Environ. INRA, 30, 13p.
- Lemieux C., 2007. À quoi sert l'analyse des controverses ? Mil Neuf Cent. Rev. Hist. Intellect., 1, 191-212.
- Mann P., 1991. L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives. Armand Colin, Paris, France, 156p.
- Papy F., 1993. Agriculture et environnement : des éléments de réflexion. Courrier de l'environnement de l'INRA, 19, 81-85.
- Parnaud G., Corpet D.E., 1997. Cancer colorectal : le rôle controversé de la consommation de viande. Bull. Cancer, 84, 9, 899-911.
- Porcher J., 2001. Le travail dans l'élevage industriel de porcs. Souffrance des animaux, souffrance des hommes. Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être. Quae Ed., Paris, France, 24-65.
- Roguet C., Gagné C., Cariou S., Carlier M., Chatellier V., Chenut R., Daniel K., 2015. Dynamiques spatiales des productions animales en Europe : état des lieux, facteurs explicatifs et conséquences environnementales. INRA Productions Animales, 28, 5-22.
- Roguet C., Delanoue E., Disenhaus C., Le Cozler Y., 2015. Perception de l'élevage par des jeunes adultes en France en 2014. Journ. Rech. Porcine, 47.
- Sans P., 1999. Choc exogène et évolution des formes organisationnelles hybrides : les effets de la crise dite « de la vache folle » sur la filière viande bovine. Sci. Soc., 46, 173-190.
- Schmoll P., 2008. Matières à controverses. Néothèque, Paris, France, 272p.
- Séralini G.E., Cellier D., De Vendomois J.S., 2007. New analysis of a rat feeding study with a genetically modified maize reveals signs of hepatorenal toxicity. Arch. Environ. Contam. Toxicol., 52, 4, 596-602.
- Veissier I., Boissy A., 2002. Bien-être animal : les moyens de répondre à la demande sociale de protection animale. Journ. Rech. Porcine, 34, 233-238.

Résumé

Dans un contexte de remise en cause fréquente de l'élevage et de ses pratiques, une analyse des points de débat, dans différentes filières (porcs, volailles, bovins, ovins et caprins), a été réalisée dans le cadre du GIS Elevages Demain. Une étude bibliographique a été conduite pour comprendre les fondements des préoccupations sociales envers l'élevage et évaluer leur robustesse. En parallèle, une trentaine d'entretiens a été menée auprès de différentes parties prenantes aux débats – professionnels des filières, salariés d'associations, journalistes et distributeurs – afin de recenser et décrire les principaux sujets de controverses sur les élevages en France. Les positionnements et arguments de chaque partie prenante ont été décrits afin de dégager d'éventuels sujets de consensus ou de blocage

entre les discours. L'analyse des argumentaires a permis de classer les différents points de débats en quatre grandes thématiques : l'environnement, le bien-être animal, la santé humaine et l'organisation de l'élevage. Ces points de débat varient en fonction de la filière considérée ou de l'échelle d'observation. La hiérarchisation de ces remises en cause révèle les enjeux principaux auxquels les différentes filières françaises doivent faire face pour répondre aux attentes de la société. Par exemple, les filières de ruminants sont remises en cause pour leurs effets globaux sur l'environnement, tandis que les élevages porcins sont confrontés à des mobilisations locales contre les projets d'élevage. En outre, les travaux mettent en lumière des préoccupations fortes et anciennes de la part de la société à l'égard de l'élevage, qui ne peuvent se résumer à des « effets de mode ».

Abstract

Social acceptability of French livestock production: identification and analysis of the main controversies according to the viewpoints of different stakeholders

Currently, livestock farming and practices are frequently questioned. In this context, the Scientific Interest Group "Livestock farms for the future" (GIS Elevages Demain) conducted an analysis of these debated issues and controversies, in different livestock productions (pigs, poultry, cattle, sheep and goats). A literature review was conducted to understand the foundations of social concerns to livestock and to evaluate their robustness. Moreover, around thirty interviews were carried out with different stakeholders – livestock production professionals, employees of non-governmental organizations, journalists and distributors – in order to describe the main topics of debate affecting French livestock production. Points of view of these stakeholders were analyzed to identify potential consensus or deadlock points which can be classified according to four major issues: environment, animal welfare, human health and production organization. These discussion points vary depending on the livestock or scale observed. The hierarchy between these issues underlines the main challenging questions that the French livestock productions have to face in order to meet the social demands. In addition, the results highlight strong and lasting concerns of society with regard to livestock, which cannot be reduced to "fads".

DELANOUE E., ROGUET C., 2015. Acceptabilité sociale de l'élevage en France : recensement et analyse des principales controverses à partir des regards croisés de différents acteurs. *INRA Prod. Anim.*, 28, 39-50.